

FORUM FÜR FACHSPRACHEN-FORSCHUNG

FORUM FÜR
FACHSPRACHEN-
FORSCHUNG



**Les discours de la bourse
et de la finance**

Laurent Gautier (éd.)

T Frank & Timme

Verlag für wissenschaftliche Literatur



Publié avec le soutien financier du Centre Interlangues Texte Image
Langage (EA4182) de l'Université de Bourgogne

ISBN 978-3-86596-302-4

ISSN 0939-8945

© Frank & Timme GmbH Verlag für wissenschaftliche Literatur
Berlin 2012. Alle Rechte vorbehalten.

Das Werk einschließlich aller Teile ist urheberrechtlich geschützt.
Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechts-
gesetzes ist ohne Zustimmung des Verlags unzulässig und strafbar.
Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen,
Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in
elektronischen Systemen.

Herstellung durch das atelier eilenberger, Taucha bei Leipzig.

Printed in Germany.

Gedruckt auf säurefreiem, alterungsbeständigem Papier.

www.frank-timme.de

Sommaire

LAURENT GAUTIER

Introduction 7

Finances et idéologie

FAYZA EL QASEM

La Finance islamique :
marqueur d'identité *versus* marqueur idéologique ? 15

Discours de crise

MICHEL VAN DER YEUGHT

Diversité et unité des discours sur les crises boursières
en Grande-Bretagne et aux États-Unis de 1700 à nos jours 29

PASCALE JANOT

Histoire d'une crise, histoire d'un terme :
de quelques stratégies discursives autour du terme *subprime*
dans la presse généraliste française et italienne 47

Stratégies discursives

JOHANNA MIECZNIKOWSKI, ANDREA ROCCI & GERGANNA ZLATKOVA

L'argumentation dans la presse économique et financière italienne 65

RUDI PALMIERI & CAMILLA PALMIERI

Text types, activity types and the genre system
of financial communication 85

SILVIA MODENA

Le discours de Jean-Claude Trichet et le passage à l'euro :
entre expertise et vulgarisation 107

Le discours de Jean-Claude Trichet et le passage à l'euro : entre expertise et vulgarisation

1. Introduction

La présente contribution¹ a pour but d'analyser les discours de Jean-Claude Trichet lors du passage à l'euro entre 1998 et 2002, quand il était gouverneur de la Banque de France (1993-2002) et membre du Conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE). Jusqu'au début de l'année 2002, l'euro n'était pas une réalité et son instauration a été semée de difficultés, d'obstacles politiques et confrontée à l'incrédulité des opposants. C'est justement à cause du caractère irréel de la monnaie unique que l'argumentation du discours de Jean-Claude Trichet, en faveur de l'euro, s'appuie sur des stratégies rhétoriques se traduisant par certains mécanismes linguistiques. Après avoir brièvement situé d'un point de vue historique l'évènement "passage à l'euro", nous allons préciser la chronologie de notre corpus et sa composition. Nous esquisserons ensuite notre méthode d'analyse à travers les deux axes qui ont présidé à notre travail : le discours d'expert et le discours de vulgarisation.

Comme le souligne Spillner (2007 : 125), le discours économique est caractérisé par "un haut degré d'abstraction, de 'terminologisation' et de rigueur d'argumentation dans le domaine de la législation". En effet, Trichet produit un discours d'expert riche en terminologie (surtout anglaise) et très structuré d'un point de vue textuel (usage massif des connecteurs et des organisateurs logiques) et argumentatif (riche classement des arguments). Lorsque il s'adresse à un public "technique" (composé par des banquiers, des agents économiques ou des ministres des finances), il manifeste son expertise par le dialogisme (précisément par des renvois interdiscursifs et par l'emploi des arguments d'autorité par la compétence) et par la polyphonie.

¹ Elle s'inscrit dans un projet de thèse, mené au sein de l'Ecole Doctorale de Brescia en Linguistique française, en cotutelle avec l'Université Paris Est (Créteil) dans le laboratoire Céditec, sous le titre : "Le débat institutionnel lors du passage à l'euro : 1998 - 2002. Analyse argumentative et linguistique".

Le discours économique de Trichet est simultanément ancré dans un contexte politico-économique très délicat. La réussite du lancement de l'euro et de sa mise en circulation demande beaucoup de confiance aux marchés financiers et aux citoyens européens. C'est exactement en 1999 et en 2002 que le discours économique de Trichet se fait aussi discours de vulgarisation. Les destinataires de son énonciation étant un public plus "ouvert" (c'est-à-dire les journalistes et les citoyens européens en général), il utilise la métaphorisation et la redondance d'un même trait linguistique (isotopie sémantique).

2. Cadre général

2.1. L'union monétaire

L'euro n'est pas la première tentative de création d'une monnaie unique. L'Europe a en effet connu des tentatives et des expériences d'union monétaire dans le passé : trois unions monétaires qui ont réussi, en Suisse (1798), en Allemagne (1875) et en Belgique (1921) ; deux autres qui ont échoué, en Scandinavie (1873) et dans l'Union monétaire latine (1865-1927). Il nous semble à cet égard souhaitable de rappeler que l'euro est une monnaie commune très spéciale. Tout d'abord, il succède à l'écu qui n'a été qu'un panier de valeurs, c'est-à-dire une unité de compte qui ne s'est jamais traduite par des billets et des pièces. L'euro, au contraire, est une monnaie qui a cours et qui a concrètement remplacé les monnaies nationales des pays qui l'ont adoptée. Ensuite les monnaies nationales sont considérées comme des symboles de l'identité nationale (comme l'hymne, le drapeau, etc.) tandis que l'euro ne peut pas être identifié à une seule nation. Enfin, il ne peut pas être comparé au dollar qui a été adopté après la guerre d'indépendance et qui a donné lieu à une confédération politiquement unie².

² L'économiste américain Kaikati (1999) illustre ainsi le passage à l'euro : "Never before has a group of countries successfully attempted to introduce a common currency on such a scale without also forming a political union, nor have political leaders worked together so long to overcome historical divisions born of language barriers, cultural differences, and war. The creation of the EMU and the introduction of the euro will prove to be a remarkable development in

2.2. La période

La période retenue va de 1998 à 2002. Ces dates encadrent des étapes politico-économiques très importantes pour le passage à l'euro. Tout d'abord, en 1998, le sommet de Bruxelles du 2/3 mai sélectionne officiellement les pays destinés à créer l'euro zone et désigne le président de la BCE, Wim Duisenberg. Le 1er juin 1998 marque la création de la BCE et l'instauration tant de l'Euro-système que du Système Européen des Banques Centrales. L'année 1999 est marquée par le lancement de l'euro le 4 janvier et par une vague de fusions d'entreprises sans précédent. L'année 2000 verra la création d'Euronext (fusion des bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris). La Grèce entre en zone euro en 2001. Le 1er janvier 2002 marque enfin un tournant dans l'histoire de l'UE avec l'entrée en vigueur de l'euro comme monnaie fiduciaire dans douze Etats-membres. Le franc disparaît définitivement.

2.3. Constitution du corpus

Les discours du corpus ont été téléchargés de l'archive en ligne de la Banque de France³ et de la BCE⁴. Les nombreux discours que Jean-Claude Trichet a prononcés en anglais ne possèdent pas de traductions officielle⁵. L'homogénéité du corpus repose sur le fait que les discours prononcés par Trichet de 1998 à 2002 s'étendent, de façon équilibrée, sur trois niveaux géopolitiques complémentaires : un niveau "français", un niveau "européen" et enfin un niveau "mondial". Le premier est constitué par des discours qui ont été prononcés en France :

- le discours du Louvre à l'occasion du Bicentenaire de la Banque de France le 30 mai 2000 à Paris ;

international relations and carries far-reaching implications for the international monetary system. It will be the boldest experiment in the recent history of world finance."

³ <http://www.banque-france.fr/index.htm>.

⁴ <http://www.ecb.int/home/html/index.en.html>.

⁵ J.-C. Trichet a prononcé 14 discours en anglais dont un seul possède une traduction officielle, publiée sur le site de la BdF et de la BCE : le discours de Londres lors du dîner annuel de la *Society of Business Economists* (12/02/2002).

- le discours de présentation du *Livre Blanc* le 30 janvier 2001 à Paris ;
- le discours à l'Assemblée Générale de l'Association des Sociétés Financières le 19 juin 2001 à Paris.

Parmi les trois niveaux répertoriés, le niveau "européen" est certainement celui qui a permis de repérer le plus grand nombre d'exemples pertinents :

- le discours de Hesse prononcé lors de la Conférence de la Banque Centrale de Hesse, le 22 février 1999 à l'Université de Francfort ;
- le discours de Londres prononcé à l'occasion du dîner annuel de la *Society of Business Economists* le 12 février 2002.

Ces deux discours ont été prononcés très peu de temps après deux événements cruciaux pour la monnaie unique : le lancement de l'euro et sa mise en circulation. Un troisième discours représente une source très importante : le discours de Francfort tenu à la conférence organisée conjointement par la Banque Fédérale d'Allemagne et la Banque des Règlements Internationaux le 28 septembre 2000 au milieu d'une période riche en interventions de la BCE sur les marchés des changes pour soutenir l'euro. Ce niveau "européen" comprend aussi un quatrième discours prononcé lors du jumelage avec la Banque Nationale de Bulgarie le 16 septembre 2002 à Sofia.

Les discours à portée "mondiale" sont au nombre de trois :

- la conférence de presse de Tokyo tenue par Jean-Claude Trichet et Christian Sautter, le 22 janvier 2000 lors du sommet du G7 ;
- le discours de Chicago prononcé lors d'une conférence sur les bulles spéculatives organisée par la Banque Mondiale et la Réserve Fédérale Américaine le 23 avril 2002 ;
- le discours de New York prononcé devant la *Foreign Policy Association* le 1^{er} octobre 2002.

Quelle que soit leur étendue, les prises de parole de Jean-Claude Trichet sont à la fois des interventions orales et des textes écrits le plus souvent sous la forme d'éditoriaux pour le bulletin de la BdF, de tribunes et d'articles dans la presse. C'est notamment en raison de cette pluralité de genres que l'étude de leurs destinataires devient cruciale. Le plus souvent, l'auditoire cible, présent physiquement lors des interventions de Trichet, est constitué par des banquiers,

des agents économiques, des économistes, des ministres des finances avec un auditoire en arrière-plan, représenté par les journalistes et les citoyens européens. Nous essayerons d'expliquer comment ces deux types d'auditoire conduisent Trichet à modifier son discours, soit en créant un discours fondé sur l'expertise soit en produisant un discours tendant plutôt à la vulgarisation.

2.4. Méthode d'analyse

En nous appuyant sur la théorie rhétorique argumentative et ses trois types d'arguments (éthiques, pathétiques et logiques), nous pensons pouvoir décrire le discours de Trichet sous deux angles différents mais tout à fait complémentaires : un discours où prime l'expertise et un discours plutôt voué à la vulgarisation. Pour ce faire, nous avons classé les arguments de Trichet à partir leur contenu sémantique⁶.

Au niveau du discours d'expertise, il est intéressant de noter que, parmi les trois classes rhétoriques citées, c'est la sphère de l'*éthos* qui est la plus activée. Il y a chez Trichet deux procédés distincts pour manifester son *éthos*: d'une part des renvois interdiscursifs que Trichet utilise pour construire son image d'expert, d'autre part la présence d'arguments d'autorité par la compétence. Nous présenterons ces deux procédés sous l'angle du dialogisme⁷. L'expertise chez Trichet sera aussi exploitée à travers l'étude polyphonique⁸ des pronoms personnels *on* et *nous*. L'argumentaire que Trichet met en place lors de ses allocutions est essentiellement en faveur de l'euro. Il est pourtant possible de repérer dans son discours l'argumentaire des opposants au projet de monnaie unique. C'est donc grâce au procédé linguistique de la contre argumentation que

⁶ Les arguments employés par Trichet peuvent être classés en deux types : "pour" et "contre" l'euro. À l'intérieur des deux classements, on retrouve essentiellement des arguments à caractère financier et à caractère politico-social.

⁷ Pour Adam (1999 : 124) le dialogisme se manifeste quand "les sujets parlants d'une communauté discursive donnée s'appuient sur le réservoir infini des contextes des emplois antérieurs des mots de leur langue".

⁸ La polyphonie, d'après les travaux de Bakhtine (1970) et de Ducrot (1984), remet en question l'unicité du sujet de l'énonciation et permet au locuteur, même au sein d'un discours monologal, de mettre en scène un circuit de "voix" différentes.

Trichet met en scène un dialogue entre partisans et opposants de l'euro, identifiable grâce au procédé polyphonique qui affecte les pronoms *on* et *nous*.

Il nous a par ailleurs semblé pertinent d'aborder le discours de vulgarisation à travers l'étude d'une part de la métaphorisation et d'autre part de la création d'une isotopie sémantique. L'activité discursive de vulgarisation vise normalement à proposer des "équivalences", sémantiquement non identiques, aux termes scientifiques. Dans le cas de Trichet, ce discours est plutôt caractérisé par des procédés langagiers de "figuration" : la métaphore qui fait surgir les analogies (par exemple entre la monnaie unique et le but d'un match de football) et l'isotopie sémantique qui répète des éléments de sens appartenant à la même catégorie thématique (voir l'isotopie de l'architecture).

3. Résultats de l'analyse

3.1. Le discours d'expert

3.1.1. Interdiscours et intertexte

L'interdiscursivité et l'intertextualité peuvent parfois co-exister. Contrairement à Adam (1999)⁹, Charaudeau (1993 : 57) affirme qu'il existe une interpénétration entre les discours "flottants" (qui relèvent de l'interdiscursivité) et les discours "institués" (qui relèvent de l'intertextualité). L'occurrence (1) a circulé dans les marchés financiers tout d'abord comme un signe interdiscursif, ou comme dit Charaudeau, en tant que "fragment d'oralité anonyme" (1993 : 57), puis a été configurée dans des textes qui, toujours selon Charaudeau (1993 : 57) "sont repérables, souvent signés, le plus souvent institutionnalisés" :

(1) Les institutions issues des opérations de fusion ne doivent pas considérer qu'elles sont *too big to fail*¹⁰ et ainsi se permettre de prendre des risques excessifs. (Francfort, 28/09/2000)

⁹ Jean-Michel Adam (1999) oppose intertexte et interdiscours de façon très nette : l'intertexte naît des échos entre deux ou plusieurs textes, tandis que l'interdiscours serait plutôt lié à des discours liés par une conjoncture donnée.

¹⁰ Dans les exemples, l'italique de mise en relief est le fait de l'auteur.

Too big to fail fait référence à une réglementation économique qui empêcherait les entreprises financières à étendue internationale de déclarer avoir fait faillite afin d'éviter d'affecter irréversiblement l'économie des marchés. Si la circulation orale de *too big to fail* constitue son interdiscursivité, sa trace textuelle stable, figée dans différents textes économiques¹¹, relève de son intertextualité.

3.1.2. L'argument d'autorité

Toujours dans le cadre du discours d'expert de Trichet, nous abordons maintenant l'argument d'autorité. Pour Plantin (1996 : 88)

il y a argument d'autorité quand le Proposant donne pour argument en faveur d'une affirmation le fait qu'elle ait été énoncée par un locuteur particulier *autorisé*, sur lequel il s'appuie ou derrière lequel il se réfugie. La raison de croire (de faire) P n'est donc plus recherchée dans la justesse de P, son adéquation au monde tel qu'il est ou devrait être, mais dans le fait qu'il est admis par une personne qui fonctionne comme garant de sa justesse.

En tant que procédé argumentatif, l'argument d'autorité convoque une autorité acceptée par l'auditoire afin de renforcer l'opinion du locuteur. Il est strictement lié à la compétence du locuteur et mobilise des arguments qui soulignent sa préparation professionnelle et son statut d'expert parmi ses pairs. En (2) :

(2) Deuxièmement, je voudrais *citer le professeur Mundell à l'appui de l'UEM* ; on doit en effet à celui-ci une intéressante clarification, datant de début 1998, du concept de zone monétaire optimale dans laquelle il démontrait que, dans l'hypothèse d'un transfert de demande d'un pays à l'autre, à l'origine de problèmes de chômage dans le premier et de tensions inflationnistes dans le second, des taux de change flexibles ne pourraient résoudre ces difficultés. (Londres, 12/02/2002)

Trichet utilise l'argument d'autorité par la compétence pour confirmer la validité de l'euro. Son discours focalise l'attention de l'auditoire sur un passage très important au sein de la zone euro : la convergence économique des pays

¹¹ De nombreux articles et ouvrages ont traité l'expression *too big to fail*, cf. par exemple O'Hara / Shaw (1990).

membres. En citant Robert Mundell, prix Nobel d'économie en 1999, il augmente d'un point de vue qualitatif le poids de son argumentation : le professeur Mundell a obtenu le prix Nobel grâce à la théorie des "zones monétaires optimales", zones qui ne subissent pas de chocs asymétriques mais qui connaissent, au contraire, une libre circulation des individus (facteur travail) et des flux financiers (facteur capital). Le professeur Mundell a été favorable à l'élargissement de blocs monétaires comme celui de l'euro. Trichet, en listant les arguments pour l'harmonisation des marchés de biens et de capitaux, présente à son auditoire un argument d'autorité par la compétence – à la fois fortement légitime et "partisan" de l'euro. Le même procédé argumentatif, centré toujours sur la compétence de l'autorité mobilisée, est incarnée en (3) par une loi :

(3) Les régulateurs doivent bien évidemment se soucier de l'adéquation de leurs dispositifs de contrôle aux caractéristiques d'une industrie financière en évolution. *La loi Gramm Leach Bliley*, adoptée l'an passé aux Etats-Unis, illustre une telle préoccupation, qui s'est traduite par une nouvelle répartition des rôles entre les différents superviseurs américains. (Francfort, 28/09/2000)

L'argument d'autorité fait référence à une loi fédérale américaine protégeant les données à caractère personnel des clients des banques. Ce passage du discours de Trichet, centré sur la surveillance prudentielle au sein de l'Union européenne, gagne en légitimité à travers la crédibilité de l'argument proposé. Le texte de cette loi a été fortement inspiré par une directive européenne qui a, par essence, influencé la législation française¹². La visée argumentative de Trichet – soutenir l'euro – trouve dans cet argument le crédit le plus pertinent. L'argument d'autorité confirme donc la thèse du locuteur, confirmation explicitée par un renvoi évident à une autorité reconnue.

3.1.3 La polyphonie

La polyphonie permet un usage spécifique des embrayeurs qui font entendre plusieurs voix simultanément. Elle permet ainsi à Trichet de faire entendre en

¹² La loi citée par Trichet est un antécédent qui fait autorité et qui rejoint indirectement l'argument d'autorité.

même temps sa voix d'expert opposée à celle des opposants activée par le même embrayeur. Notre analyse se concentrera sur les embrayeurs¹³ *on* et *nous*.

Le *on* réfère généralement à un être humain (contrairement au pronom *il*), il occupe la position de sujet et constitue une vraie troisième personne. Nous pouvons distinguer deux typologies de *on* : un premier *on* inclusif, qui englobe le couple énonciateur/co-énonciateur et un second *on* exclusif qui évince l'énonciateur. En (4), on remarquera comment Trichet parle en son nom et au nom des agents économiques présents dans la salle :

(4) Il y a quelques années, il était nécessaire de convaincre un grand nombre de sceptiques, en Europe comme dans le reste du monde, que l'euro deviendrait une réalité. L'opinion selon laquelle l'euro ne verrait jamais le jour a bien évidemment été démentie par les faits. Néanmoins, *on* entend encore parfois s'exprimer des objections au motif que l'économie de la zone euro serait caractérisée par d'importantes divergences susceptibles de mettre en péril et de remettre en cause l'existence de l'UEM. (Londres, 12/02/2002)

Cet emploi de *on* s'oppose à l'emploi dit exclusif en (5) :

(5) Deuxièmement, le GVII de samedi à Bonn nous a permis de faire de nouveaux progrès dans le renforcement de ce que l'on est convenu d'appeler l'architecture financière internationale. *On* a parfois un peu trop tendance à insister sur les différences de sensibilité qui se manifestent ici et là. Ce qui est beaucoup plus important, c'est que la communauté internationale est en accord profond sur de très nombreux points. (Francfort, 22/02/1999)

Trichet se démarque du *on* en le chargeant d'une identité énonciative détachée de la sienne. On pourrait en proposer la paraphrase suivante :

(5') Certains des opposants à l'euro insistent encore fortement sur les différences de sensibilité présentes au sein du débat concernant la monnaie unique.

¹³ On appelle embrayage l'ensemble des opérations par lesquelles un énoncé s'ancree dans sa situation d'énonciation, et embrayeurs (dits aussi "éléments déictiques", "déictiques", ou parfois "éléments indiciels") les éléments qui dans l'énoncé marquent cet embrayage. (Mangueneau 2000 : 88)

Trichet se présente finalement comme le locuteur de l'énoncé mais pas en tant qu'énonciateur responsable du contenu.

Quant au *nous*, il peut être identifié comme un *nous* "d'expertise" qui amplifie le *je* du locuteur en soulignant son *éthos*. En (6), Trichet met l'accent sur son rôle institutionnel (celui de gouverneur de la BdF et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE) et sur la responsabilité qu'il partage avec ses destinataires, à savoir les gouverneurs des banques nationales européennes :

(6) N'oublions jamais que *nous* sommes les responsables de la confiance dans l'euro des épargnants d'Europe et du monde entier. C'est parce que ces épargnants *nous* font confiance que *nous* pouvons avoir de bas taux d'intérêt de marché. En résumé, c'est en inspirant confiance aux épargnants que *nous* pouvons insuffler confiance aux emprunteurs. (Francfort, 22/02/1999)

L'occurrence présente une charge énonciative notable : le locuteur utilise le *nous* et l'associe à la question de la confiance, sujet clé de la réussite de l'euro. Trichet et les gouverneurs des banques nationales européennes prennent en charge la mission euro à travers l'embrayeur *nous*. On peut donc parler d'un sujet collectif compact. Le *nous* est alors, comme le suggère Benveniste (1996 : 234-235), "d'une manière générale, la personne verbale au pluriel qui exprime une personne amplifiée et diffuse".

3.2. Le discours de vulgarisation

Pour le linguiste français Yves Gambier (1998 : 53), la vulgarisation

n'est pas simple véhicule avec 'perte d'information' (par rapport à un énoncé standard, idéalisé) mais réappropriation avec transformations intralinguistiques et sémiotiques, reformulations, sous-tendues par les interlocuteurs en présence, leurs expériences, leurs habitudes discursives.

Nous avons laissé de côté les tournures reformulatives typiques des discours qui vulgarisent la terminologie (*c'est-à-dire, à savoir, en d'autres termes*, etc), et nous nous sommes intéressés à deux procédés que Trichet emploie afin de vulgariser son discours : la métaphorisation du sport et l'isotopie sémantique de l'architecture.

3.2.1. Les métaphores sportives

La construction de l'Europe monétaire a bouleversé les habitudes des citoyens européens et a inquiété ceux qui avaient peur de perdre une partie de leur identité nationale. Les occurrences analysées ci-dessous sont apparues dans un discours prononcé après l'introduction de la monnaie unique, le 22 février 2002. On pourrait donc postuler que la métaphore sportive chez Trichet, après l'introduction de l'euro, est un moyen rhétorique pour rassurer l'opinion publique, rejoignant ainsi la suggestion de McCloskey (1986 : 76-78) :

Much of the vocabulary of economics consists of dead metaphors taken from non-economic spheres [...]. Few would deny that economists frequently use figurative language. [...] The more austere the subject the more fanciful the language.

La métaphorisation est donc liée au besoin du locuteur d'aborder de façon didactique l'argumentaire proposé. De plus, la métaphore est un procédé qui, selon Ricoeur (1975), doit être étudié à travers l'interaction des mots dans la phrase. On peut en déduire que le sens métaphorique ne réside pas uniquement dans le mot mais dans l'énoncé métaphorique pris dans sa totalité (verbes, substantifs, etc.). Les métaphores repérées dans le discours de Trichet appartiennent à un champ sémantique très spécifique : le sport. La métaphore sportive, très employée en politique¹⁴, aide le locuteur à mettre l'accent sur l'aspect iconique et familier des comparaisons activées. En particulier, les métaphores du football et du rugby chez Trichet pourront évoquer du vécu chez le destinataire, facilitant ainsi la compréhension du message comme en (7) :

(7) D'abord, en ce qui concerne la Banque centrale européenne et le Système européen de banques centrales, j'aimerais proposer une métaphore qui pourrait éclairer mon propos. Il y a une *équipe monétaire* européenne composée de *douze joueurs*, la BCE et les 11 banques centrales nationales. C'est toute l'équipe monétaire des douze qui *joue sur le terrain*, avec un

¹⁴ Selon Bonnet / Desmarcheliers (2007 : 5), "il est aisé d'entrevoir les liens qui peuvent rapprocher la performance des sportifs de haut niveau des engagements des professionnels de la politique. Si la parole constitue bien un acte, alors la rhétorique est un mouvement".

seul "*esprit d'équipe*", qui constitue un des atouts inestimables de l'Europe.
(Francfort, 22/02/1999)

Trichet aborde les métaphores sportives avec une attitude métadiscursive. Il anticipe, de façon explicite, son propre discours : *j'aimerais proposer une métaphore qui pourrait éclairer mon propos*. La métaphore créée par Trichet, qui n'est pas un simple ornement de son énonciation, laisse entrevoir les ressemblances entre le football et la construction de l'"équipe monétaire". Il est important de souligner le contexte historique dans lequel ce discours a été prononcé : l'année 1999 a été marquée par une série d'échéances cruciales pour l'Union européenne. Le lancement de l'euro, l'euro zone (11 pays choisis), la création du MCE2¹⁵ et l'adoption du PASF¹⁶. L'année 1999 a vu aussi une vague remarquable de fusions d'entreprises en Europe. L'emploi d'une métaphore sportive dans ce discours acquiert alors un poids argumentatif et didactique très important. Trichet présente le défi de l'euro comme un match de football où les douze joueurs sont soudés par un esprit d'équipe. Il ajoute à la coloration sportive de la métaphore la personnification¹⁷ ("douze joueurs") des banques centrales et de la BCE (mise sur le même plan).

L'occurrence qui suit, extraite du discours que Trichet a prononcé à Londres en 2002, présente une autre métaphore sportive : on passe du football au rugby. A noter le caractère toujours collectif des sports choisis par Trichet :

(8) A ce stade, on peut se demander quels sont les facteurs d'une réussite totale de l'euro et de l'UEM à moyen terme. A mon avis, une métaphore issue du rugby s'impose : avec l'introduction des billets et des pièces en euros, nous avons *marqué un essai*. Maintenant, nous devons le *transformer*. Je pense que nous devons relever trois défis de taille : réformes structurelles, stabilité financière et élargissement de l'Union européenne. (Londres, 12/02/2002)

¹⁵ Mécanisme de change européen.

¹⁶ Plan d'action pour les services financiers qui allait vers un marché de services

¹⁷ L'euro a été objet de personnification même en anglais, comme l'explique Resche (1998 : 77) : "A en juger par les collocations verbales, on attend la monnaie unique comme on attend un enfant : 'due to arrive'. [...] Tony Blair a même été qualifié de 'euro *midwife*' et Helmut Kohl chargé de mettre le bébé au monde 'to deliver the euro'."

De toute évidence, ces occurrences présentent une monnaie unique qui ne vit plus dans l'imaginaire collectif : elle est personnalisée en "équipe".

3.2.2. L'isotopie de l'architecture

Après la métaphorisation, nous allons illustrer le procédé qui concourt à créer la cohérence sémantique d'une séquence discursive ou d'un message : l'isotopie sémantique. D'après Greimas (1966) et ensuite Rastier (1996), l'isotopie sémantique est fondée sur la redondance d'un même trait ; une telle cohérence concerne principalement l'organisation sémantique du discours¹⁸. Dans le discours de Trichet, l'isotopie concerne le domaine de l'architecture¹⁹ dans son acception la plus technique (à savoir la terminologie de l'ingénierie). Les occurrences suivantes construisent une cohérence sémantique liée à l'idée du "bâtiment euro". Les verbes employés renvoient à l'action de construire comme en (9) et (10) :

(9) Premièrement, l'Union économique et monétaire *repose sur des fondations théoriques et économiques solides et profondes* qui ont permis une introduction réussie de l'euro sur les marchés de capitaux.

(10) Selon un dicton français, *il ne faut pas bâtir sur le sable*. C'est pourquoi le traité de Maastricht a institué des critères de convergence auxquels les pays doivent se conformer durablement pour participer à l'Union monétaire. (Francfort, 22/02/1999)

L'occurrence présente de plus l'utilisation d'un argument de communauté, à savoir le dicton. L'argument de communauté, qui mobilise des croyances ou un savoir commun, vient en aide au locuteur qui vulgarise son message à travers un figement.

¹⁸ Pour Rastier (1996 : 66-67), la cohésion d'un texte se construit à travers la récurrence d'éléments de sens appartenant à la même catégorie. Ce qui est intéressant, c'est qu'il est question de création d'isotopie à la fois entre des mots isolés, dans un paragraphe et dans un texte entier, c'est-à-dire qu'une isotopie sémantique se constitue à la lecture indépendamment des structures syntaxiques, que ce soit en-deçà ou au-delà de la limite de la phrase.

¹⁹ Les titres que Trichet donne à ses argumentations sont les traces de la présence des sèmes de l'architecture, comme dans : "L'euro est construit sur des fondements solides. L'architecture de l'eurosystème". (Londres, 12/02/2002)

L'isotopie de l'architecture est présente dans le discours de Trichet à travers une terminologie technique qui renforce l'énonciation. On aura alors des occurrences qui contiennent des termes de l'ingénierie édile, comme dans les exemples (11) à (13) :

(11) Il [= l'euro, S.M.] représente la *clé de voûte* du marché unique européen qui assurera la prospérité en Europe. (Francfort, 22/02/1999)

(12) [...] Une autorité monétaire indépendante, transpartisane, assurant un *socle solide* de stabilité monétaire à cette démocratie moderne pour permettre son plein épanouissement. [...] D'abord, parce que la stabilité des prix me paraît être *un socle indispensable à l'édification* de la stabilité financière, sa condition nécessaire, sinon suffisante. (Paris, 30/05/2000)

(13) Ces deux éléments [= passeport européen et surveillance, S.M.] constituent *les piliers* de notre dispositif prudentiel européen. (Francfort, 28/09/2000)

Les occurrences citées permettent de souligner l'existence d'une cohésion au niveau discursif entre les éléments sémantiques des discours. Ces éléments, appartenant à la même catégorie sémantique (à savoir les sèmes de l'architecture), créent un parcours interprétatif qu'il faut détecter au fil du texte (en liant substantifs, verbes, expressions figées, dictons, etc.).

4. Conclusion

Cette brève étude nous a permis de dégager certains des procédés discursifs les plus significatifs employés par Trichet pour argumenter en faveur de l'euro. On a ainsi dessiné deux visées argumentatives différentes mais complémentaires : le discours d'expert et le discours de vulgarisation. Manifestement, Trichet mobilise l'un des deux procédés par rapport à l'auditoire auquel il s'adresse : il exploite les renvois à l'expertise interdiscursive et à l'argument d'autorité quand il s'adresse à un public "technique" (c'est-à-dire les banquiers et les agents économiques) et il utilise le procédé métaphorique et la redondance d'un même trait (isotopie) quand il a affaire à un public moins "technique" (à savoir les journalistes et le grand public). Nous avons également démontré que le clivage entre discours d'expert et discours de vulgarisation est lié à un contexte politico-

économique précis : les discours contemporains du lancement de l'euro et de sa mise en place appellent une simplification à la fois sémantique et symbolique.

Références citées

- Adam, Jean-Michel (1999) : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan. [= Fac Linguistique].
- Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovitch (1970[1929]) : *La Poétique de Dostoïevski*, trad. fr. Paris : Seuil. [= Points Essais. 372].
- Beneveniste, Emile (1996[1966]) : *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. [= Collection Tel. 7].
- Bonnet, Valérie / Desmarchelier, Dominique (2007) : "Présentation." In : *Mots. Les langages du politique* 84, 5 – 7.
- Charaudeau, Patrick (1993) : "Des conditions de la mise en scène du langage." In : Decrosse, Anne [Ed.] (1993) : *L'Esprit de société : vers une anthropologie sociale du sens*. Liège : Mardaga. [= Philosophie et langage]. 27 – 65.
- Ducrot, Oswald (1984) : *Le dire et le dit*. Paris : Minuit. [= Propositions].
- Gambier, Yves [Ed.] (1998) : *Discours professionnels en français*. Francfort : Peter Lang. [= Nordeuropäische Beiträge aus den Human- und Gesellschaftswissenschaften. 16].
- Greimas, Algirdas Julien (1966) : *Sémantique structurale*. Paris : Larousse.
- Kaikati, Jack G. (1999) : "The Euro Versus the U.S. Dollar: An Overview." In : *Journal of World Business* 34, 171 – 192.
- Lerat, Pierre (1995) : *Les langues spécialisées*. Paris : PUF. [= Linguistique nouvelle].
- Mangueneau, Dominique (2000) : *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan.
- McCloskey, Deirdre (1986) : *The rhetoric of economics*. Brighton : Harvester Press.
- O'Hara, Maureen / Shaw, Wayne (1990) : Deposit Insurance and Wealth Effects: the Value of Being 'Too Big to Fail'" In : *The Journal of Finance* 5, 1587 – 1600.

- Plantin, Christian (1996) : *L'argumentation*. Paris : Editions du Seuil. [= Mémo. 23].
- Rastier, François (1996[1987]) : *Sémantique interprétative*. 2^{ème} éd. cor. et augm. Paris : PUF. [= Formes sémiotiques].
- Resche, Catherine (1998) : "Discours métaphorique et monnaies : les particularités de l'euro." In : *ASp* 19-22, 67 – 88.
- Ricoeur, Paul (1975) : *La métaphore vive*. Paris : Editions du Seuil. [= L'ordre philosophique. 23].
- Spillner, Bernd (2007) : "Discours économique : variétés intralinguistiques et différences contrastives." In : Behr, Irmtraud / Hentschel, Dieter / Kauffmann, Michel / Kern, Anja [Eds] (2007) : *Langue, économie, entreprise : le travail des mots*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. [= Langue, discours et société, Allemagne, Autriche, Pays-Bas. 5-6]. 117 – 145.